Le ministre va-t-il cesser de pénaliser les Canadiens qui remplissent ainsi leur devoir de citoyen en étant membres d'un jury et va-t-il modifier la période de référence de cette femme pour qu'elle reçoive ce à quoi elle a droit?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame la Présidente, j'espère que le député expliquera à la personne en cause que la Loi sur l'assurance-chômage ne permet pas de prolonger la période de référence lorsque le demandeur a fait partie d'un jury.

M. Peterson: Alors modifiez la loi.

M. Valcourt: Si les Libéraux savent si bien faire, pourquoi n'ont-ils pas prévu la chose lorsqu'ils ont inséré cette disposition dans la loi?

Mme le vice-président: Je croyais que le député de London-Est souhaitait obtenir une réponse. Nous pourrions peut-être laisser le ministre répondre.

• (1455)

M. Valcourt: Madame la Présidente, le fait est que la loi actuelle ne permet pas de prolonger la période de référence. Dans la lettre que j'ai écrite au député pour lui expliquer les dispositions de la loi, je lui ai dit que ce genre de problème pourrait être étudié à l'occasion d'une réforme approfondie de la Loi sur l'assurance-chômage.

Les députés reconnaîtront avec moi que, puisque l'administration de la justice relève des provinces, c'est à elles de veiller à ce que les citoyens choisis comme jurés soient pleinement indemnisés, puisqu'il s'agit pour eux d'une obligation, d'un devoir.

M. Joe Fontana (London-Est): Madame la Présidente, cette réponse est inacceptable et irresponsable.

Le ministre sait que la Loi sur l'assurance-chômage prévoit actuellement le prolongement de la période de référence dans certains cas où il a été impossible de travailler. Prenons l'exemple des criminels condamnés. L'exemption ne s'applique pas aux Canadiens qui ont suspendu leur vie courante pour remplir les fonctions de juré dans un procès, mais elle s'applique aux criminels condamnés.

Le ministre prendra-t-il aujourd'hui la mesure qui s'impose, c'est-à-dire accorder à Betty MacIntosh les prestations d'assurance-chômage qui lui reviennent de plein droit?

Questions orales

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame la Présidente, c'est pour cette raison précise que j'ai dit que pareille décision s'inscrirait dans le cadre d'une réforme de l'assurance-chômage.

Malheureusement, je ne peux pas enfreindre la loi aujourd'hui pour faire plaisir à la personne en question. La loi est explicite et, même si nous sommes investis de grands pouvoirs, nous n'avons pas celui de modifier unilatéralement la Loi sur l'assurance-chômage.

LE RÉSEAU ROUTIER

M. J. W. Bud Bird (Fredericton — York — Sunbury): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Le ministère a récemment publié des données selon lesquelles il faudrait consacrer au moins 14 milliards de dollars à la réfection de notre réseau routier pour qu'il satisfasse aux normes. C'est au Nouveau–Brunswick que l'état des routes est le plus lamentable.

Je me réjouis que le gouvernement fédéral ait décidé d'accorder 500 millions de dollars pour la construction de routes au cours des cinq prochaines années, mais ce montant signifie qu'il faudra 25 ans, ou jusqu'à la fin de notre vie, pour que notre réseau routier national ait été entièrement réparé.

Dans le cadre de leur processus conjoint de planification et d'établissement des budgets, les ministres des Finances et des Transports ont-ils classé la réfection des routes au rang des priorités? Y a-t-il des chances qu'ils s'entendent sur un objectif de réfection de nos routes en dix ans plutôt qu'en 25 ans ou plus?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Madame la Présidente, le député sait que, dans son exposé économique de décembre dernier, le ministre des Finances a annoncé qu'il avait décidé de consacrer 500 millions de dollars aux infrastructures routières, et qu'il s'agissait là d'une mesure temporaire.

Les ministres des transports de toutes les provinces et moi-même travaillons ensemble depuis cinq ans. Nous tentons maintenant de trouver le moyen de payer les nouvelles infrastructures sans ajouter au fardeau financier des gouvernements provinciaux et fédéral.

Nous avons tenté de trouver une solution en décembre dernier sans parvenir à nous entendre, mais nous essaierons à nouveau au début de l'automne lors de notre prochaine rencontre.